

COMMUNE DE L'ÉTOILE

CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 11 décembre 2024

Le Conseil Municipal de la Commune de L'Étoile, légalement convoqué, s'est réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Thierry BAILLY, Maire.

Présents : Mmes M. DULLIN – M. ROUSSOT – I. THEVENET – R. JAMES-INGRAND – E. GOYDADIN — J.PISKIN - S. BENOIST

MM. J-G. ROBLIN – M. CONDEMINE - A. CHAMBARD – P.BAZIN

Excusé : Q.PLUBELLE (pouvoir à S. BENOIST)

Secrétaire de séance : P. BAZIN

Ouverture de la séance par l'approbation du compte rendu du 20 novembre 2024.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

DECISION MODIFICATIVE

N°37/24 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la décision modificative suivante :

DF 6815 : - 1886 €

DF 64118 : + 1886 €

ECLA : COMPETENCE VOIRIE

N°38/24 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le nouveau règlement de voirie, concernant :

- Les aspects financiers
- Les travaux concernés et non concernés par la compétence
- Les règles à respecter en cas de travaux
- Les conditions d'intégration dans le réseau voirie communautaire

ADHESION MISSION MUTUALISÉE RGPD 39 ET 54

N° 39/24 Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'adhésion auprès de la mission mutualisée RGPD des centres de gestion 39 et 54
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce dossier

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Cérémonie des vœux samedi 11 janvier à 18h.

La réunion est levée à 21h20.

Prochaine réunion le mercredi 15 janvier à 20h.

Le secrétaire de séance

Le Maire